

Saint-Sym'info

INFORMATIONS MUNICIPALES

N°132 • OCTOBRE 2026



VIE (PÉRI)SCOLAIRE : GRANDIR, DÉCOUVRIR ET S'ÉPANOUIR

 [saintsymphoriendozon.fr](https://www.saintsymphoriendozon.fr)

Minibus municipal

UNE NOUVELLE CONVENTION PROLONGE LA MISE À DISPOSITION GRACIEUSE D'UN VÉHICULE PAR LA COMMUNE. UN SERVICE GRATUIT POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES ASSOCIATIONS, RENDU POSSIBLE GRÂCE À LA PARTICIPATION D'ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX ET DU PAYS DE L'OZON.

POUR QUI ?

Le véhicule de neuf places est destiné à rendre service aux associations symphorinoises. Il peut être utilisé pour leurs déplacements, leurs compétitions, leurs sorties et projets. Il est prioritairement affecté les week-ends, sous réserve de disponibilité. Il n'est pas réservé à un usage privé. Pour optimiser son utilisation, le minibus est également utilisé par la commune.

COMMENT ?

La réservation ou l'annulation du véhicule s'effectue par mail : mairie@saintsymphoriendozon.fr. Une convention est à retourner remplie, accompagnée d'une photocopie du permis de conduire des conducteurs désignés sur la fiche de réservation. Il est interdit de fumer, boire et manger à l'intérieur. Un état des lieux contradictoire est établi et fait l'objet d'un procès-verbal signé par les parties à chaque mise à disposition. Le véhicule est rendu propre, à l'intérieur comme à l'extérieur, avec le plein de carburant.

QUELS FRAIS ANNEXES ?

Le véhicule est gracieusement mis à disposition par la commune. L'association prend à sa charge :

- le carburant (pendant les déplacements et lors de la restitution)
- les frais de réparation en cas d'erreur de carburant
- le coût du parking si besoin
- les éventuelles contraventions
- les frais de nettoyage si l'état intérieur ou extérieur du véhicule est incorrect

MERCI !

Ils ont participé au financement de la location du minibus en réservant un encart publicitaire : Ami Transport Rhône, Beaufrère TP, BH Est, Cros Thermique, Das Auto, EBLG, Entreprise ternaysarde de travaux publics, France Injection Service, Gaillard plomberie, Les Hauts de Solaize, Lyon Espaces Verts, Lyon Sud Elec, NC Environnement, Pesenti père et fils, P2R Management, Simandres Auto Services.



Inauguration du véhicule, le 12 septembre, en présence d'entreprises partenaires.

Publication mensuelle de la commune de Saint-Symphorien-d'Ozon (sauf en août)

Directeur de la publication : Arnaud Deleu
Conception graphique : Latitude Saint-Herblain
Mise en page : Catherine Ornon
Photos : ville de Saint-Symphorien-d'Ozon sauf mention
Impression : ICA
Tirage : 2700 exemplaires
Distribution : services techniques municipaux

Hôtel de Ville
24 rue Centrale
69360 Saint-Symphorien-d'Ozon
04 78 02 36 36

• www.saintsymphoriendozon.fr
• www.lavillalouvier.fr

✉ mairie@saintsymphoriendozon.fr

Restons informés

- Ville de Saint-Symphorien-d'Ozon
- Espace Louise Labé



Application « Saint-Sym' » :

- Info / Signalement : propreté, éclairage public, espaces verts / Notification

➤ Pensez à sa mise à jour !

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres, signalez-vous !



Cent jours après notre installation, ce numéro permet de mesurer, malgré de nombreuses découvertes, le chemin déjà parcouru.

Ces premiers mois nous ont aussi permis de mieux mesurer les défis qui attendent Saint-Symphorien-d'Ozon.

Notre commune va connaître une évolution importante dans les prochaines années avec l'arrivée de nouveaux habitants eu égard aux nombreux dossiers d'aménagement hérités. Mais cette évolution doit être préparée. Car une commune ne grandit pas seulement en construisant des logements. Elle doit aussi être capable d'accueillir les enfants dans ses écoles, de proposer des solutions pour la petite enfance et le périscolaire, de préserver et développer ses

commerces, d'adapter ses équipements et ses espaces publics, ses déplacements, tout en maintenant des services publics de qualité.

“C'est cette vision d'ensemble que nous voulons désormais construire pour et avec les Symphorinois.”

Nous engageons l'élaboration de notre Plan de mandat : Il ne sera pas une simple liste de projets. Il permettra de mettre en cohérence nos engagements, les opérations déjà engagées, les besoins nouveaux, leur calendrier et nos capacités financières. Nous réaliserons un Plan pluriannuel d'investissement consolidé et basé sur une projection budgétaire qui prendra en compte l'état des finances que nous mesurons aujourd'hui.

Chaque projet répondra à des questions simples : pour quel besoin ? Quand doit-il être réalisé ? Quelles conséquences aura-t-il sur les autres équipements et services ? Combien coûtera-t-il à construire mais aussi à faire fonctionner ? Quels financements pouvons-nous mobiliser ?

Cette méthode permettra à la Commune de mieux défendre ses intérêts auprès des aménageurs, de l'État et de ses partenaires.

Enfin, **les habitants doivent pouvoir être associés suffisamment tôt aux transformations qui concernent leur quartier et leur cadre de vie.** Les réunions de quartier engagées constituent une première étape de cette nouvelle manière de travailler.

Les 100 premiers jours ont été ceux de l'action et de la mise en mouvement. Nous poursuivrons cette méthode et entamerons les prochains mois pour mettre en cohérence et préparer l'avenir des Symphorinois.

Notre responsabilité est double : améliorer concrètement votre quotidien aujourd'hui et préparer la commune que nous laisserons demain.

C'est avec cette exigence, et avec vous, que nous voulons construire le Saint-Symphorien-d'Ozon des prochaines années.

Arnaud Deleu

Maire de Saint-Symphorien-d'Ozon

Vice-président de la Communauté de communes du pays de l'Ozon

Agenda



Semaine bleue

Du 5 au 9 octobre
Animations gratuites
pour les retraités et
les personnes âgées
Organisée par
la commune



Réunion de quartier

Vendredi 9 octobre
18 h 00
Chantier de
la future piscine
intercommunale
Organisée par la CCPO



Ozon Rando

Dimanche 11 octobre
Dès 8 h 00
5,7 et 12 km
Parc de l'Ozon
Sérézin-du-Rhône
Organisée par la CCPO



Conseil municipal

Mardi 3 novembre
20 h 00 – Mairie
Séance publique

HALLOWEEN À L'HONNEUR

Petits jeux et histoires à faire peur !

Vendredi 30 octobre à 18 h 00

Dès 5 ans - Inscription conseillée à la bibliothèque

Fête de la Citrouille

La commune organise pour la première fois la fête de la citrouille, samedi 31 octobre, de 17 h 00 à 20 h 00 au Parc Dupoizat. Au programme : déguisements bienvenus et concours ouverts à tous. Qui remportera le titre de la citrouille la plus drôle ou la plus effrayante ? Côté des épouvantails, saurez-vous créer le plus drôle ou le plus effrayant ?

> Entrée libre - Sur inscription pour le concours : mairie@saintsymphoriendozon.fr



Documentaire France TV : une avant-première symphorinoise !

Le documentaire sur l'absinthe, dont une scène de reconstitution historique a été tournée à La Villa Louvier cet été, sera projeté mercredi 4 novembre à 20 h 00, à l'espace Louise Labé, avant sa diffusion sur France Télévisions ! La séance, gratuite, est ouverte à tous.

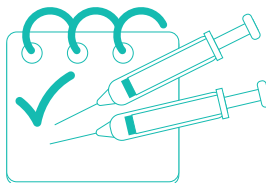
SANTÉ : 1 DATE, 2 VACCINS

Engagées en faveur de la prévention et de la santé, la commune et la CPTS* de l'Ozon s'associent pour organiser une opération de vaccination afin d'améliorer la couverture vaccinale sur le territoire. Sont concernés, les personnes de plus de 65 ans.

Cette action vise à faciliter l'accès à la vaccination et à simplifier le parcours vaccinal en proposant les vaccins pour la grippe et/ou le Covid. Elle contribue à la prévention des hospitalisations hivernales évitables.

La vaccination se déroulera lundi 9 novembre, entre 14 heures et 17 heures, au Jardin d'hiver (parc Dupoizat). L'inscription est gratuite mais obligatoire, jusqu'au 16 octobre auprès du Centre communal d'action sociale.

> 04 78 02 36 36 ; mairie@saintsymphoriendozon.fr



* Communauté professionnelle territoriale de santé de l'Ozon

DÉCHARGE SAUVAGE : LE PROCÈS REPORTÉ

Initialement prévu le 4 septembre, le procès pénal pour la décharge illégale, route d'Heyrieux, est renvoyé au 11 mars. Trois heures d'audience seront prévues au tribunal pour examiner le dossier. Une durée qui montre l'importance du sujet et qui donne espoir quant à son issue. La commune reste mobilisée sur ces enjeux, notamment financiers et environnementaux.



INFOS TRAVAUX

Avenue La Colombière

La reprise des façades des numéros 1 à 63 de l'avenue La Colombière est en cours depuis fin septembre, pour un mois. Ces travaux, prévus, font suite à la dissimulation des câbles. Ils nécessitent l'inaccessibilité provisoire de quelques places de stationnement, au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Une opération qui s'inscrit dans la poursuite du réaménagement de la rue.

Maison de santé

Les travaux de gros œuvre avancent conformément au calendrier avec un objectif de livraison au printemps 2027. Les menuiseries, l'électricité et la plomberie sont en cours, la cage d'ascenseur est terminée.

espace Louise Labé

La réfection des sanitaires a été réalisée : peinture, faux plafond, toilettes hommes et femmes, portes, dissimulation des réseaux, pour un budget de 40 000 euros. Une première depuis la construction du bâtiment, en 1990.

Gymnase municipal

La chaufferie étant commune avec l'ancienne piscine municipale, en travaux, un dispositif provisoire sera mis en place pour les utilisateurs.

Piscine intercommunale

Le désamiantage et la démolition du bâtiment de l'ancienne piscine municipale sont planifiés pour les mois d'octobre à décembre. La CCPO et la commune vous tiendront informés de l'avancée des travaux jusqu'à l'ouverture prévue à l'automne 2028.

Jeunesse

Réception en mairie des jeunes diplômés, tous âges confondus,

le 17 septembre. Une reconnaissance symbolique envers la jeunesse des connaissances acquises, du travail, de la persévérance et le résultat de la transmission.



Festivité

Le public au rendez-vous de la manifestation de la rentrée :

les Symphonies, dimanche 6 septembre. Une édition placée sous le signe de la nouveauté, une mobilisation générale et une réussite collective.



Culture

Soirée de présentation de la nouvelle saison culturelle

de l'espace Louise Labé, le 8 septembre, lancée par le maire Arnaud Deleu, puis présentée par la directrice Émilie Chiron. Un public fidèle et déjà cinq spectacles complets !



Jeunesse

Cet été, plus de 100 enfants par jour inscrits au centre de loisirs

ont pu bénéficier d'un programme adapté pour chaque tranche d'âge. Des animations et sorties complétées par un nouveau camp pré-ados à la base de loisirs d'Aurec-sur-Loire.

Élus, service vie scolaire et représentants de parents d'élèves ont pris le repas servi dans les cantines, le 18 septembre (ici au restaurant des 2 écoles, rue Neuve). Au vu du contenu du plateau, le menu était qualitatif !

COEUR DE



Cantine de l'école des Marais, côté self.

VIE (PÉRI)SCOLAIRE :

GRANDIR, DÉCOUVRIR ET S'ÉPANOUIR

Rentrée scolaire : LES EFFECTIFS

- **École des Marais**
 - maternelle : 68 élèves
 - élémentaire : 146 élèves
 - **École du Parc**
 - maternelle : 104 élèves
 - élémentaire : 196 élèves
 - **École Saint Claude La Colombière**
 - maternelle : 63 élèves
 - élémentaire : 134 élèves
- > 711 enfants au total

●
L'Éducation nationale a fermé une classe en maternelle et une classe en élémentaire à l'école des Marais. Le nombre d'Atsem est quant à lui, maintenu par la commune.

L'ÉDUCATION EST AUSSI DANS L'ASSIETTE

Un nouveau prestataire, Restauration Pour Collectivités, a fait sa rentrée dans les cantines. Le marché public s'étend sur 4 ans.

Nombre de repas annuel évalué :

- 53 100 pour les écoles du Parc et de Saint Claude La Colombière
 - > Restaurant des 2 écoles, rue Neuve
- 24 900 pour l'école des Marais
 - > Sur place

Des repas variés

- 4 composants entrent dans la composition des repas : plat protidique, légume d'accompagnement, produit laitier, dessert, pain

En raison d'un gaspillage régulier, les entrées ont été remplacées par un plat principal plus copieux.

- Des repas variés : végétarien (une fois / semaine ou quotidien pour les familles en faisant la demande), poisson (une fois / semaine), issus entièrement de l'agriculture biologique (une fois / mois), pique-nique, repas de secours, festifs (Noël, galette des rois, crêpes, bugnes). Des menus à thème seront proposés au moins une fois par mois afin de faire découvrir aux enfants d'autres traditions culinaires, régionales ou étrangères.

- 50 % minimum de produits de qualité et durables dont 20 % de produits bio. La commune souhaite privilégier des produits locaux ou régionaux, les circuits courts, les légumes de saison, les produits frais, et donc réduire la part des surgelés. Les œufs proviennent de poules élevées en plein air, les fruits doivent être à parfaite maturité le jour de leur consommation.

Des repas adaptés

Les menus, équilibrés et diversifiés, élaborés avec un nutritionniste, prennent en compte les besoins nutritionnels spécifiques des enfants. Ils doivent être attrayants de façon à éduquer au goût et donner des habitudes alimentaires saines.

À L'EAU, PLUS TÔT

L'apprentissage de la natation démarre plus tôt cette année, dès septembre au lieu de décembre, et jusqu'au 4 mai. 51 séances sont programmées à la piscine de Loire-sur-Rhône pour se familiariser avec l'eau dès le plus jeune âge. Elles sont destinées aux enfants des écoles du Parc et des Marais, de la grande section de maternelle au CM2. Le coût de la mise à disposition des créneaux, transport compris, s'élève à près de 34 000 euros.

+ D'ACTIVITÉS, + D'ÉCHANGES

POUR UN PÉRISCOLAIRE FÉDÉRATEUR

Depuis le mois de septembre, les temps périscolaires s'organisent autour d'ateliers thématiques après l'école, les lundis, mardis, jeudis et vendredis dans les établissements des Marais et du Parc. Encadrés par les animateurs du centre de loisirs, ils proposent aux enfants diverses activités journalières : travaux manuels et créatifs, jeux sportifs, jeux d'adresse, jeux artistiques et d'expression... En cas de mauvais temps, des jeux de cartes sont déployés ! L'idée est de favoriser la participation des enfants à un projet collectif tout en étant ludique.

Ce projet collectif se construit aussi avec les adultes, par la mise en place de rencontres avec la mairie et les parents d'élèves des trois écoles pour échanger sur le périscolaire de manière globale : garderie, cantine, activités. Un sujet souvent évoqué lors des conseils d'école, désormais abordé lors de réunions dédiées.

DE JEUNES ÉLUS PLUS IMPLIQUÉS

Un conseil municipal des enfants en mode participatif ! Côté jeunes, une plus grande implication leur sera demandée. Ils pourront mener à bien leur propre projet pour une participation à la vie locale au-delà des manifestations. Une réflexion est en cours pour leur allouer un budget propre. Côté adultes, l'instance est ouverte à tous les élus, majoritaires comme minoritaires, toutes commissions municipales confondues. Objectif : travailler et construire ensemble.

Les jeunes membres seront renouvelés de moitié pour 2 ans par des élèves en classe de CM1 issus des trois écoles. Les élections se dérouleront en mairie samedi 10 octobre, de 8 h 30 à 10 h 30 avant leur première séance, mercredi 14 octobre.



Rencontre avec les CM1 des trois écoles pour expliquer le fonctionnement du conseil municipal des enfants. Quentin Barbet-Vervliet et Nathalie Ceddia, adjoints, se sont rendus à l'école du Parc le 18 septembre.



“Changer les choses, ça prend du temps. À moins de le vouloir vraiment. Nous l'avons voulu. Et nous avons eu raison.

Depuis notre arrivée, toute l'équipe est à l'œuvre sur l'ensemble des sujets qui font la vie de Saint-Symphorien-d'Ozon. Sans attendre. Avec une conviction simple mais profonde : chaque habitant mérite une commune qui l'écoute, qui lui ressemble, qui anticipe ses besoins. Nos 100 premiers jours ? Une promesse déjà tenue et loin d'être terminée.

Les enfants sont au cœur de tout ce que nous faisons. **Parce qu'une commune qui prend soin de ses écoles, c'est une commune qui croît en son avenir.** Et croyez-nous, ça bouge vraiment. La cantine a été repensée de fond en comble, le périscolaire enrichi d'activités thématiques, les cours de récréation équipées pour affronter des étés de plus en plus chauds. Le conseil municipal des enfants a retrouvé souffle et ambition avec même un drapeau flamboyant neuf pour le représenter lors des cérémonies officielles.

Saint-Sym' est en mouvement et elle avance avec vous. ”

Quentin Barbet-Vervliet

Adjoint aux Actions éducatives et aux Droits de l'enfant

CONSEIL MUNICIPAL : LE BILAN DES 100 PREMIERS JOURS

EN MAI, LA FEUILLE DE ROUTE DES 100 PREMIERS JOURS ÉTAIT PRÉSENTÉE.
AUJOURD'HUI, QUELLES SONT LES ACTIONS MENÉES, LES PROJETS LANCÉS ?

FINANCES

- Analyse du budget 2026 hérité de la précédente mandature : 180 000 € réorientés vers de nouvelles actions.

ENVIRONNEMENT

- Sécurisation de deux épisodes de pollution des cours d'eau par les pompiers, prélèvements par la gendarmerie, inspections d'entreprises par la gendarmerie et la DREAL⁽¹⁾.
- Nouvelle intervention de l'Ademe⁽²⁾ sur la décharge sauvage. Rapport final attendu de la préfecture avant le procès, le 11 mars 2027.

URBANISME

- Dépôt du permis d'aménager du secteur Dessous le Palais.
- Poursuite de l'inventaire des parcelles à urbaniser et du travail sur le foncier communal.
- Inauguration du skatepark le 2 octobre.

ÉCONOMIE

- Préparation d'une convention tripartite avec la Chambre de métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie pour soutenir l'économie locale, dès 2027.

ÉCOLES

- Nouveau prestataire pour la restauration scolaire, en concertation avec les associations de parents d'élèves. L'organisation des repas limite le gaspillage.
- Renfort du dialogue avec les familles et les équipes enseignantes.

SOLIDARITÉ

- Extension de l'ouverture de la crèche municipale jusqu'à 18 h 30 pour une capacité portée à 24 enfants.
- Finalisation du projet de relais petite enfance suite à la validation des futurs locaux par la CAF et la Protection maternelle et infantile.
- Priorité donnée au périscolaire avant le projet d'espace dédié aux adolescents.

BÂTIMENTS

- Inauguration de l'espace Henri Cochet le 12 septembre et ouverture des portes à ses utilisateurs le 14.
- Études par un programmiste pour la couverture de deux terrains de tennis et la rénovation des vestiaires du football. Les conclusions sont attendues en fin d'année.

ANIMATIONS, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

- Programmation d'un DJ pour la fête de la musique et élargissement de l'offre de restauration.
- Création du comité Cœur d'Ozon.
- Accueil de quatre apéros concerts et du tournage d'un documentaire pour France Télévisions à La Villa Louvier.
- Rencontre et accompagnement des associations pour la reprise de saison.

SANTÉ

- Ouverture de la maison de santé au printemps 2027. Médecins, dentistes, infirmières et sage-femme se sont engagés à y exercer.
- Étude pour la création d'un second bâtiment avec la CPTS⁽³⁾ de l'Ozon afin d'élargir l'offre de soins.

PROPRETÉ

- Nettoyage de l'avenue La Colombière et de ses abords avec les habitants, sensibilisation du public aux dépôts sauvages.
- Installation de plusieurs caméras autonomes dans la commune.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Recensement des principaux points sensibles.
- Mise en place de la signalétique horizontale et verticale aux écoles, préparation de celle de la rue Centrale qui deviendra un espace de rencontre multimodal.

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- Organisation de deux réunions de quartier, aux Marais et dans le centre-bourg.
- Coordination renforcée des actions entre la police municipale et la gendarmerie.
- Remise en service et installation de plusieurs caméras.
- Mise en situation du déploiement du plan communal de sauvegarde sur le risque d'inondation avec les pompiers et des étudiants en hygiène, sécurité et environnement. Le bilan est satisfaisant et les ajustements relevés pendant l'exercice ont été intégrés.



Organisation d'une rencontre avec les associations, le 14 septembre.
Objectif : recueillir leurs besoins pour étudier les projets de couverture de terrains de tennis et de rénovation des vestiaires du football.

“ Agir en 100 jours, c'est faire vivre la culture aujourd'hui et aussi déjà construire celle de demain. ”

Sylvie Colombet, adjointe à la Culture, au Patrimoine et à la Santé

“ Ces 100 premiers jours ont posé des bases solides. Cœur d'Ozon, notre futur comité d'animations, est déjà en construction : les premières rencontres ont eu lieu et sa structuration est engagée. En parallèle, nous faisons évoluer notre communication et poursuivons la modernisation de nos outils. Merci à toutes celles et ceux, habitants, bénévoles et associations, qui s'engagent et font vivre notre commune à nos côtés. ”

David Arraïs, adjoint aux Animations, à la Communication et à l'Informatique

Des actions supplémentaires menées

Les adjoints et les services municipaux ont aussi lancé des actions en plus de la feuille de route du mois de mai.

GESTION MUNICIPALE

- Révision des contrats de logiciels, de téléphonie et d'autres services pour réduire les dépenses mensuelles.

ÉCOLES ET ENFANCE

- Création d'une commission périscolaire ouverte.
- Renouvellement des activités des garderies toutes les deux semaines.
- Travaux dans les écoles, réemploi de mobilier, achat de brumisateurs et réorganisation du conseil municipal des enfants.
- Travail sur un projet éducatif de territoire.

SOLIDARITÉ ET CULTURE

- Préparation de la Semaine bleue et d'Octobre rose avec le CCAS.
- Nouvelles programmations pour La Villa Louvier : ateliers, chantier d'écriture, cinéma plein air, projets pour les scolaires.

VIE ASSOCIATIVE ET ÉQUIPEMENTS

- Révision des conventions de mise à disposition des bâtiments pour sécuriser leur utilisation.
- Mise en peinture de la partie haute des vestiaires du football avant la reprise de saison.

SANTÉ

- Préparation d'une première campagne de vaccination hivernale avec le CCAS et la CPTS de l'Ozon.

SÉCURITÉ

- Audit gratuit des 27 défibrillateurs communaux.
- Relance de la participation citoyenne et préparation de l'extension du parc de vidéoprotection.

COMMUNICATION ET INFORMATIQUE

- Réflexion sur l'ouverture d'un compte Instagram, la réalisation de vidéos, la refonte du magazine municipal et la migration de plusieurs logiciels.

BÂTIMENTS

- Rénovation des sanitaires de l'espace Louise Labé.

(1) Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

(2) Agence de la transition écologique

(3) Communauté professionnelle territoriale de santé

Ozon Agir

100 jours : les actes, les constats... et maintenant la suite

En cent jours, nous avons fait le choix d'agir.

Restauration scolaire, petite enfance, sécurité, santé, équipements, vie associative, économie locale... Les premières actions de notre feuille de route sont engagées.

Mais gouverner, ce n'est pas seulement conduire des projets. C'est regarder la situation telle qu'elle est, mesurer les besoins, sécuriser les financements et préparer les décisions qui engagent l'avenir de notre commune.

Plusieurs projets viennent du mandat précédent. Nous n'avons jamais hésité à poursuivre ce qui est utile à la Commune. Mais la continuité de certains projets ne signifie pas que tout était programmé, financé et sécurisé. Les constats de ces premiers mois montrent une situation plus contrastée.

Pas de véritable programmation pluriannuelle des investissements, des restes à réaliser importants, un besoin d'emprunt élevé et des recettes inscrites au budget dont certaines n'étaient pas suffisamment sécurisées. Les financements extérieurs n'ont pas toujours été recherchés à la hauteur des besoins. Pour le seul périscolaire, le manque à percevoir auprès de la CAF est estimé à près de 350 000 € sur dix ans, alors que la fréquentation du centre de loisirs augmentait fortement et que ses moyens étaient réduits. Autant de ressources qui auraient pu renforcer le service rendu aux familles.

L'administration était elle aussi sous forte tension : des postes non remplacés, des missions dispersées, des charges de travail parfois mal réparties et des équipes qui avaient besoin de retrouver un cadre collectif. Notre Plan d'administration va donner une organisation plus lisible, mieux répartir les responsabilités, renforcer le management et le travail collectif.

Notre responsabilité est d'accompagner la transformation de Saint-Symphorien-d'Ozon avec une vision d'ensemble. Chaque décision doit intégrer les besoins de demain, les capacités financières de la commune et la recherche des financements nécessaires.

C'est cette méthode qui guidera notre mandat : programmer les investissements, sécuriser les financements, rechercher les aides extérieures, associer les habitants et préparer les décisions avant de les annoncer.

Notre premier budget de mandature en sera la première traduction concrète. Il donnera une feuille de route réaliste, fidèle à nos engagements et fondée sur des bases solides.

Agir avec lucidité. Décider avec responsabilité. Préparer l'avenir.

Citoyens d'Ozon

Depuis plus de 40 ans, la foire de Saint-Symphorien-d'Ozon est un rendez-vous incontournable de notre commune, animée par ses associations, artisans, commerçants et restaurateurs. La nouvelle municipalité a voulu réinventer cet événement emblématique..

Une manifestation qui traverse les décennies peut évoluer, à condition que le changement apporte une réelle valeur ajoutée et soit anticipé. Il doit d'abord et avant tout servir l'intérêt collectif. Cette dernière édition soulève plusieurs interrogations...

D'une part, les food-trucks, installés en plein cœur de la foire, ont porté atteinte à l'activité de nos restaurateurs, ouverts pour l'occasion. D'autre part, l'implantation de certains stands de forains, bien que légitimes, a pu faire concurrence aux commerces sédentaires, piliers du dynamisme de notre village. Une situation qui mérite des explications, alors que nous avons déjà alerté sur la fragilité du commerce local dès le début de l'été.

Par ailleurs, l'organisation générale a semblé moins fluide. Certaines associations, actrices historiques de l'événement, ont fait part de difficultés à faire fonctionner leurs buvettes comme par le passé. Lorsqu'une manifestation repose autant sur l'engagement des bénévoles, leur expérience du terrain mérite d'être prise en compte.

Enfin, nous regrettons que les élus du Conseil municipal des enfants n'aient pas été associés à l'inauguration, alors même que la municipalité souligne elle-même la place qu'elle souhaite donner à la jeunesse dans la vie communale. Leur participation aurait été un symbole simple et cohérent.

Ces remarques ne remettent pas en cause le travail des agents et des bénévoles. Elles questionnent la méthode. Fallait-il nécessairement bouleverser autant une organisation qui avait fait ses preuves ? La volonté de moderniser la foire n'a-t-elle pas pris le pas sur la concertation avec ceux qui la font vivre ?

Et lorsque certains élus participent eux-mêmes à la foire en tant qu'exposants, ne faut-il pas être particulièrement attentif à la transparence des choix d'organisation et à la prévention de toute situation pouvant susciter un doute ?

En conclusion, faire évoluer un événement est une bonne chose, pourvu que cela serve l'intérêt général de notre commune et de ceux qui la font vivre toute l'année.

espace Louise Labé

> Cinéma*



Rose
Mar. 6
(VOST)



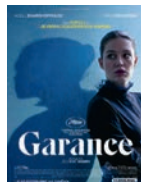
Si tu penses bien
Ven. 9



Les Contrebandiers
Mar. 13
(VOST)



Raison et sentiments
Mar. 20
(VOST)



Garance
Mar. 27



Notre salut
Ven. 30

*Séances à 20 h 00

> Pour recevoir par mail le programme complet :
louiselabe@saintsymphoriendozon.fr

> Théâtre musical



Diva Syndicat
Ven. 16
20 h 30

Bibliothèque

Lectures enfantines

Merc. 7 à 10 h 30
(0-3 ans)

Merc. 28 à 10 h 30
(dès 4 ans)

Clubs de lecture

• **Club BD adultes**
Cases et Vignettes

Ven. 9 à 18 h 30

• **Mangado**

Sam. 10 à 11 h 00

• **L'Heure est aux livres**

Mar. 20 à 14 h 00

> Animations gratuites

Rencontre littéraire

Mar. 3 novembre
à 19 h 00

Alexandrine Descotes
pour son 1^{er} roman *Le Nénuphar*

À la bibliothèque -
Inscription auprès de
la librairie Les Cocottes
rousses



Marion Brun

Vie associative

Matinée boudin

Dim. 18

De 7 h 30 à 13 h 00

Place du Marché

Sur place ou à emporter

Apporter si possible votre contenant

Par Handisport val d'Ozon

La Villa Louvier



*Il se murmure dans les jardins de La Villa Louvier
que l'automne aurait revêtu ses plus beaux atours.*

*Après une belle foire, la Villa continue
de faire vivre ses espaces.*

*Quatre exposants avaient investi les lieux :
un peintre à La Villa Louvier, un libraire dans
les écuries, un peintre et un photographe dans
le Jardin d'hiver. Le succès semble au rendez-vous
puisque les demandes d'exposition arrivent déjà
pour l'année prochaine.*

*2027 se dessine peu à peu, comme un jardin que
l'on découvrirait au fil des saisons :
une exposition ici, une rencontre là, des œuvres
qui prennent place, des histoires qui se racontent...*

*Chaque saison apportera ainsi son lot
de découvertes, de couleurs et d'émotions, faisant
de La Villa Louvier un lieu où le patrimoine
rencontre l'art et où chaque rendez-vous promet
son petit secret. Car il se murmure aussi qu'à
La Villa Louvier, les histoires
ne font que commencer.*

L'espace Henri Cochet inauguré

INAUGURATION DE L'ESPACE HENRI COCHET, LE 12 SEPTEMBRE, SUITE AUX TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES ET DE RÉAMÉNAGEMENT.



Face à la mairie, l'espace Henri Cochet inauguré. Au rez-de-chaussée se situent la police municipale à gauche et les services techniques à droite.



Salles d'activités, matériel, vestiaires, sanitaires, ouverture électrique... les locaux ont été entièrement rénovés pour ses utilisateurs : associations, écoles, centre de loisirs.

Le bâtiment comprend quatre salles dédiées :

- une salle consacrée à la pratique du tennis de table
- une salle polyvalente destinée aux activités sportives, à la danse et aux écoles
- une salle pour l'aïkido et le judo
- une salle réservée à la boxe et au karaté

La création d'une salle commune à l'étage comme espace de vie pour des réunions, avec rangements, bureau et cuisine intégrée, est désormais accessible par ascenseur.

L'isolation par l'extérieur et la pose de panneaux photovoltaïques permettront de réaliser des économies d'énergie significatives.

Un projet qui répond à un double objectif :

- offrir des conditions optimales pour la pratique d'activités sportives
- entretenir et valoriser le patrimoine communal en améliorant sa performance énergétique



Une salle repeinte en bleu pour la bonne visibilité de la balle au tennis de table.



La salle multiactivités.



Pièce consacrée aux arts martiaux.

